



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE DE LA PASSERELLE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
Jeudi 28 septembre 2017 à 18 heures, à l'École de la Passerelle

Mot de bienvenue

PROCÉDURES STATUTAIRES

CÉ #17-18-001 1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

ÉTAIENT PRÉSENTS

Anylène Carpentier, enseignante
Marie-Chantal Corbeil, parent
Philip Côté, parent
Yves Côté, parent
Stéphane Poirier, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martin Scallon, directeur

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Pierre Blais, commissaire
Eric Cassivi, parent
Marie-Claude Duranleau, enseignante
France Lachapelle, enseignante
Gaétan Lafond, parent
Lise Monfette, technicienne au service de garde

CÉ #17-18-002 1.2 NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante
pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit Marie-Chantal Corbeil.

CÉ #17-18-003 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yves Côté, et résolu:

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

CÉ #17-18-004 1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 MAI 2017

Il est proposé par Yves Côté, et résolu:

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 31 mai 2017 soit adopté tel que déposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #17-18-005 1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2017.

La direction fait le suivi au procès-verbal du conseil d'établissement du 31 mai 2017.

CÉ #17-18-006 1.6 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le directeur de l'école présente les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

Il est proposé par Stéphane Poirier, et résolu:

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

1.7 ÉLECTIONS

CÉ #17-18-007 1.7.1 ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président (e).

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Le ou les parent (s) suivant (s) présente (nt) leur candidature pour combler ce poste, savoir : Yves Côté.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Marie-Chantal Corbeil, et résolu:

QUE la personne suivante soit élue président (e) du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

Yves Côté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

CÉ #17-18-008 1.7.2 ÉLECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE OU D'UN VICE-PRÉSIDENT

Le directeur d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme vice-président.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Le ou les parent (s) suivant (s) présente (nt) leur candidature pour combler ce poste, savoir : Philip Côté.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Stéphane Poirier, et résolu:

QUE la personne suivante soit élue vice-président (e) du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir : Philip Côté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #17-18-009 1.7.3 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Le directeur de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement.

Le directeur de l'école demande des noms à approcher pour agir comme représentants de la communauté et aucun nom n'a été donné.

Par conséquent, aucun représentants de la communauté ne sera élu.

CÉ #17-18-010 1.8 CONFLITS D'INTÉRÊT

La direction discute avec les parents de l'importance de l'article 70 de la L.I.P. Les membres du C.É. complètent le formulaire "Dénonciation d'intérêt" du document « Règles de régie interne ».

CÉ #17-18-011 1.9 PAROLE DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

POUR ADOPTION

CÉ #17-18-012 2.1 BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction informe les membres du C.É. que le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2017-2018 est de 243,00 \$. Elle propose aux membres du C.É. de déterminer la façon dont ce budget sera utilisé.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

Il est proposé par Anylène Carpentier, et résolu:
QUE le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2017-2018 soit utilisé tel que discuté; à savoir:
Fonds humanitaires qui seront gérés par la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POUR APPROBATION

CÉ #17-18-013 3.1 SORTIES ÉDUCATIVES

La direction présente les sorties qui auront lieu dans le cadre du programme Santé globale pour l'année scolaire 2017-2018 et certaines sorties éducatives présentement planifiées par les enseignants.

La direction demande de pré-approuver les sorties en montagne pour l'année 2018-2019 et d'approuver les sorties de proximité autour de l'école (- de 5 km) pour l'année 2017-2018.

Il est proposé par Stéphane Poirier, et résolu:
QUE les approbations soient adoptées telles que discutées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #17-18-014 3.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT HALLOWEEN

Le CÉ s'interroge à savoir si la Fondation si elle est intéressée à ce que des fonds soient amassés à l'Halloween pour eux (projet de financement).

La direction s'informerait de la nécessité d'un permis ou d'une autorisation à la ville de Waterville.

Anylène demandera à Christine Bergeron, enseignante et membre de la fondation, si ce projet les intéresse.

La direction vérifiera avec le bureau de poste de Waterville s'il est possible d'envoyer une lettre d'information sur cette campagne de financement à tous les citoyens.

L'approbation de ce point se fera au prochain CÉ.

POUR CONSULTATION

CÉ #17-18-015 4.1 CALENDRIER DES RENCONTRES

La direction consulte le C.É. sur le calendrier des rencontres.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

POUR INFORMATION

CÉ #17-18-016 5.1 NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

La direction donne de l'information sur les normes et modalités d'évaluation (bulletin, compétence non-disciplinaire, étapes, etc.).

Tel que discuté lors de la séance du C.É. du 29 septembre 2014, afin de faire des économies, la direction propose de continuer à ne plus envoyer les bulletins sur support papier. Les parents pourront avoir accès au bulletin de leur enfant via le « Portail parent » sur Internet. La procédure a été envoyée par courriel à tous les élèves du primaire le 8 septembre 2017 et par la pochette courrier des élèves du préscolaire la semaine dernière. Les parents n'ayant pas accès à Internet recevront le bulletin par la pochette de leur enfant. Les parents désirant recevoir le bulletin sur support papier pourront en faire la demande au secrétariat de l'école.

CÉ #17-18-017 5.2 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction présente une offre de formation pour les membres du C.É.

AFFAIRES NOUVELLES

CÉ #17-18-018 6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

La direction parle des réparations et rénovations qui ont eu lieu dans l'école pendant l'été 2017.

La direction nous informe que les installations de la chaufferie seront mises à niveau l'été prochain (2018).

Le direction mentionne le beau climat d'équipe avec le personnel de l'école.

CÉ #17-18-019 6.2 NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

La direction parle de l'achalandage au service de garde. Il mentionne qu'il y a maintenant deux éducatrices à temps plein.

CÉ #17-18-020 6.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

Aucune nouvelle à présenter.

CÉ #17-18-021 6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune nouvelle à présenter.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

CÉ #17-18-022 6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION

La fondation sollicitera des entreprises pour avoir des fonds afin de réparer les jeux sur la cour d'école.

Bravo pour le repas de début d'année. Merci à tous ceux qui se sont impliqués.

CÉ #17-18-023 6.6 NOUVELLES DU COMITÉ SANTÉ GLOBALE

Après les sorties, un mécanisme de bilan de la sortie est fait sur papier pour conserver un historique sur ce qui a bien été et sur ce qui est à améliorer.

CÉ #17-18-024 6.7 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune nouvelle à présenter.

CÉ #17-18-025 6.8 NOUVELLES DU COMMISSAIRE

Aucune nouvelle à présenter.

CÉ #17-18-026 7. CORRESPONDANCE

Aucune nouvelle à présenter.

CÉ #17-18-027 8. VARIA

8.1 AUCUN POINT

CÉ #17-18-028 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 22H09

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Anylène Carpentier, et résolu: QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président (e) du conseil d'établissement

Martin Scallon,
Directeur